



PV 387 DU JEUDI 17 MAI 2018

## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 mai 2018

### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Gérard GRANJON, Michel GREGEOIS, Moussa TALL, Mohamed AROUS, Muharrem YUKSEL, William BARRE, Christophe BOULON, Roger ANDRE, Amadeu DO REGO, Guillaume CIMIER et Thierry BOLZE

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés : Membres :** Sami CHAOUCH, Jean Luc COMACLE et Lucien CHARBONNEL

### RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

#### Courriers des arbitres et observateurs :

ALBERIC Marin : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
BELGACEM Lotfi : Certificat médical pris en compte  
BERGER Guillaume : Courrier pris en compte  
BRAY Pierre : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
BROYER Cédric : Certificat médical pris en compte  
BUISARD Thibault : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
DESROCHES Martin : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
DINI ALI Chamouyne : Demande prise en compte  
DJEMALI Sabri : Certificat médical pris en compte  
DURAND Xavier : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
EREN Elis : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
GOKCE Ahmet : certificat médical pris en compte  
HERNANDEZ Jean Marie : Certificat de reprise transmis à M. CHABAUD  
ISMAILZADA Omaid : rapport transmis à M. CHABAUD  
KHRIJI Mouhamed : Certificat médical pris en compte  
LAHSINI Nour : rapport transmis à M. CHABAUD  
LAROUCSI Bilel : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
MAHJOUBI Mehdi : Certificat médical pris en compte  
MEYER David : demande transmise à M. LEFRANC  
MURGUE Florian : certificat médical pris en compte  
OUNNAS Tahir : Dossier transmis à M. CHAOUCH  
REBACHE Tarik : Rapport transmis à M. CIMIER et certificat médical pris en compte  
THIEBOT Jean Pierre : Indisponibilité prise en compte et transmise à M. BARRE  
TSAPOVA Svetlana : Certificat médical pris en compte

#### Courriers des clubs :

US BEAUJOLAIS VAUXONNE : Demande transmise à M. CIMIER et M. YUKSEL  
F.C. BORDS DE SAONE : Demande transmise à M. GRANJON  
F.C. FRANCHEVILLOIS : Demande transmise à M. CIMIER et M. YUKSEL  
EV.S. DE GRENAY : Courrier transmis à M. BOLZE  
HAUTE BREVENNE FOOTBALL : Demande traitée par M. LEFRANC  
F.C. LYON F. MASCULIN : Demande transmise à M. GRANJON  
F.C DU POINT DU JOUR : Demande transmise à M. LEFRANC  
MUROISE F. ST BONNET DE MURE : Demande transmise à M. GRANJON  
RHONE SUD F.C. : Demande transmise à M. YUKSEL et M. CIMIER



PV 387 DU JEUDI 17 MAI 2018

O. SATHONAY : Demande transmise à M. GRANJON

AM.S. TOUSSIEU : Demande transmise à M. YUKSEL et M. CIMIER

## **DATES A RETENIR**

**JEUDI 24 MAI 2018** : Test préparatoire au TAISA - L'ARBRESLE (18H30)

**JEUDI 7 JUIN 2018** : Test préparatoire au TAISA - COMMUNAY (18H30)

**MERCREDI 13 JUIN 2018** : Test préparatoire au TAISA - LIMONEST (18H30)

**MERCREDI 20 JUIN 2018** : Test préparatoire au TAISA - Stade EBRARD LYON (18H30)

**LUNDI 2 JUILLET 2018** : Réunion plénière de fin de saison – Siège DLR (19H30)

**MERCREDI 4 JUILLET 2018** : Remise des écussons aux nouveaux arbitres - Siège DLR (Horaire à venir).

## **INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE**

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com).

**Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):**

Newsletter #3

Et les infos flash diverses à découvrir...

**Adhésion UNAF fin de saison 2017-2018:**

**La campagne de renouvellement UNAF s'est arrêtée au 31 décembre 2017. Tous les anciens adhérents n'ayant toujours pas réglé leur cotisation malgré nos différentes relances vont être rayés de nos fichiers adhérents.**

**A compter du 31 janvier 2018, un seul tarif pour tous les nouveaux arbitres jeunes ou adultes à 20€.** Vous serez ainsi « couverts » jusqu'en fin de saison.

C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. Malheureusement et malgré les sanctions sévères prises par notre Commission de discipline, des collègues subissent chaque saison, des outrages sur les terrains du District de Lyon et du Rhône. L'UNAF est là pour vous assister et vous représenter dans ces moments difficiles.

Etre adhérent du club UNAF, permet également de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, tu peux régler la cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire grâce au paiement en ligne de notre site web en cliquant sur le logo du Crédit Mutuel (en haut à droite de cette page web).

Tu peux accéder ensuite au formulaire électronique en cliquant sur le lien présent sur notre site web <http://www.lesiffletdugone.com> ou alors tu peux télécharger le formulaire papier et l'adresser ensuite par courrier postal avec ton paiement par chèque, à l'adresse suivante :

UNAF LYON & RHONE – District de Lyon et du Rhône de Football – 30, allée Pierre de Coubertin – 69007 LYON.

**Services de proximité offerts à nos adhérents :**

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain : menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental – **DJD** -de votre Amicale (coordonnées plus bas).

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle...

Aussi, prenez soin de garder précieusement ces coordonnées dans votre sac de sport :

Arbitres adultes ou jeunes : contactez **Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports. Alors n'hésitez pas à les contacter.